

Saint-Gildas de Rhé

LE MAG'

HIVER 2024

INFORMATIONS MUNICIPALES

ACTUALITÉS

LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE,
AU CŒUR DE TOUTES LES ATTENTIONS

DOSSIER

LA COMMUNE & LA BIODIVERSITÉ

RÉTRO

LA MAISON DE L'ENFANCE
& LA RÉSIDENCE ARMOR EN FÊTE





LE MOT du Maire

Le début de l'année 2025 verra l'engagement des premiers travaux liés à l'opération « Cœur de bourg ». Ceux-ci porteront sur la remise en état, par GMVa, de l'assainissement dans le périmètre constitué par la mairie, le chemin du Petit Pont, la place Keruzen, la rue Laënnec et le Puits David. Une exposition dédiée à ce vaste programme des 5 prochaines années est à votre disposition dans le hall de la mairie jusqu'aux vacances de février, ainsi que sur le site internet de la commune. N'hésitez pas à la consulter.

La commune poursuit son développement avec dynamisme, mais sans négliger son précieux patrimoine naturel. En effet, il est essentiel de concilier aménagement du territoire et respect de notre environnement. C'est pourquoi ce bulletin de fin d'année arbore une couleur particulièrement verte, en écho à notre engagement dans ce domaine. Nous vous proposons ainsi un dossier sur les actions de la commune en faveur de la biodiversité, avec notamment la restauration et la mise en valeur du site naturel de Kerpont. Cette réalisation est le fruit d'une étude engagée il y a 4 ans.

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, il est temps de porter un regard sur les moments forts de l'année écoulée et d'en dresser un bilan. Cette période de réflexion nous permet de nous remémorer les avancées réalisées ensemble pour le bien commun, les événements qui ont animé notre commune, et de nous projeter vers l'avenir avec optimisme. A cet égard, je remercie le travail accompli sans relâche par les élus et les services municipaux.

Ce travail se concrétise parfois par l'obtention de labels. Ainsi, notre commune achève cette année 2024 avec le statut de « Station de tourisme », perdu en 2017 et qui vient de lui être reconnu par arrêté préfectoral. L'obtention du label « Territoire engagé pour la nature » est par ailleurs attendue pour cette fin d'année, au titre de nos efforts dans le domaine de l'environnement. Ceux-ci viennent d'ailleurs d'être déjà récompensés par une nouvelle revalorisation du label APicité que détient la commune depuis 6 ans.

A toutes et à tous, je souhaite de belles fêtes de fin d'année, entourés de vos familles, de vos amis et de vos proches, et je vous donne rendez-vous le lundi 6 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Votre Maire
Alain LAYEC

SOMMAIRE



ACTUALITÉS

- Aménagements : visite inaugurale du 2 septembre..... 04
Une offre hôtelière à la Pierre bleue 08

BON À SAVOIR

- Demandes d'urbanisme : la mairie à votre service 15
À 16 ans, pensez au recensement citoyen 16



© PNR Goffe du Morbihan

DOSSIER 19

La commune et la biodiversité

RÉTRO

- La Gildasienne..... 23
Une saison animée 24

ET AUSSI

- Agenda 26
État-civil 27
Numéros utiles.... 28

Directeur de publication : Alain Layec.
Responsable de la rédaction : Maryse Abela.
Comité de rédaction : Jean-Bernard Sizun, Claude Colombier, Françoise Huchet.
Ont également contribué à la rédaction de ce bulletin : Marie Janvier, Sébastien Leduc, Fabien Madec, Pascal Mercier, Clara Morena-Beuken, Laurent Moutard, Fabienne Noel, Yves Rollin, Noémie Técher

Crédit photos : © Mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys sauf mention
Photo de couverture : Avocette © David Lédan - PNR

Tirage : 1500 exemplaires. Reproduction interdite, même partielle
Tous droits réservés. Dépôt légal : N°2686
Conception & Impression : IOV COMMUNICATION - Groupe IMPRIGRAPH
Arradon - RC 875 780 207 - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.
Label Imprim'vert.

VIE DE LA COMMUNE

> OPÉRATION « CŒUR DE BOURG » : DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

Les aménagements envisagés dans le cadre de l'opération Cœur de bourg sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique à proximité de l'église abbatiale. Un diagnostic archéologique a donc été prescrit dans le périmètre de la place Mgr Ropert par arrêté du préfet de la région Bretagne le 6 novembre dernier. Cette étude a pour but de repérer les éventuels vestiges des différentes occupations qu'ont connu les lieux, antérieures et/ou contemporaines de l'histoire de l'établissement monastique. Fondé en 536 sur les restes d'un oppidum occupé à l'époque romaine et peut-être plus anciennement, celui-ci a eu une existence mouvementée avant son classement au titre des Monuments historiques en 1840 (détruit par les invasions normandes du X^e avant d'être reconstruit en 1032, ruiné à nouveau à plusieurs reprises, restauré...). L'église a finalement été vendue comme Bien national en 1789 avant d'être rachetée par la commune en 1804 pour devenir église paroissiale.

Réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), le diagnostic pourrait influencer sur le phasage de l'opération « Cœur de bourg ». Celui-ci demeure articulé à ce jour en 4 secteurs d'interventions, pour 4 phases de travaux, avec un démarrage par le point bas du bassin versant (secteur mairie) :

SECTEUR 1 :

Rue Saint Goustan – Place Keruzen – Rue Laënnec – Parking du Puits David (2024/2025)

Réseaux en janvier, février et mars 2025 ; aménagements urbains à l'automne 2025.

SECTEUR 2 :

Rue Abélard – Place Mgr Ropert – Rue Charles de Gaulle

Réseaux début 2026 ; aménagements urbains fin 2026.

SECTEUR 3 :

Carrefour Puits David – Rues des Vénètes, des Korrigans et Lior Fardial

Réseaux début 2027 ; aménagements urbains fin 2027.

SECTEUR 4 :

Chemin des Dames – Chemin du Petit Pont et Chemin du Lavoir 2028 – 2029.



Chemin du Petit Pont



Rue Saint-Goustan

> PLANNING PRÉVISIONNEL POUR LE SECTEUR 1

■ Terrain de tennis, chemin du Petit Pont, place Keruzen à partir du 10 janvier.

Départ du poste de relevage de la mairie vers le chemin du Petit pont (sud) : 10 jours d'intervention

■ Chemin du Petit Pont vers raccordement rue de la Fontaine St Félix – du 25 janvier au 10 février

Fermeture de la voie sauf aux riverains : 10 jours maximum

■ Rue du Petit Pont vers Keruzen – mi-février.

Raccordement des 6 maisons place Keruzen vers chemin du Petit Pont et raccordement de l'espace Keruzen sur la rue St Goustan. Pose d'enrobés provisoires devant le bâtiment (dépose des pavés)

■ Rue Saint-Goustan (devant la mairie) de mi-février à fin février.

Pose de nouvelles canalisations puis reprise en enrobés pour la saison 2025.

■ Rue Laënnec – livraison fin mars (3 semaines)

Installation de la future conduite, reprise des trottoirs et pose d'enrobés pour la saison 2025.

Les travaux seront suspendus d'avril à septembre 2025 en raison de la saison estivale. Ils reprendront à l'automne avec les aménagements de voirie, les aménagements paysagers et la pose du mobilier urbain.

Dans le prolongement des actions de concertation menées depuis le début du projet, une exposition en 4 panneaux, conforme au permis d'aménager, est en place dans le hall de la mairie depuis le 25 octobre. Elle y demeurera jusqu'aux vacances scolaires de février. Un registre d'observations est à la disposition du public. L'exposition, comme l'ensemble du dossier Cœur de bourg, est également consultable sur le site internet de la mairie (<https://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/le-projet-octobre-2024/>).

VIE DE LA COMMUNE



> ENTRÉE BOURG, KERDOUIN, BOTPÉNAL : VISITE INAUGURALE LE 2 SEPTEMBRE

Les aménagements urbains de l'entrée de bourg et des villages de Kerdouin et de Botpénal ont bénéficié du soutien financier de l'Etat, du département et de l'agglomération.

Afin de marquer l'achèvement de ces 3 opérations et remercier les financeurs ainsi que l'ensemble des partenaires institutionnels et techniques associés aux travaux, une visite inaugurale, placée sous la présidence du préfet du Morbihan, avec les présidents du conseil départemental et de Golfe du Morbihan Vannes agglomération, a été organisée le lundi 2 septembre.

Après une visite des villages, les participants, rejoints par les riverains, se sont retrouvés en entrée de bourg pour les allocutions et un vin d'honneur.

Lors de son intervention, le maire Alain Layec n'a pas manqué de souligner le rôle déterminant joué par chacun des divers acteurs associés aux opérations :

- l'État, le département et l'agglomération, dont l'engagement financier a été déterminant,
- Morbihan énergies, qui a accompagné la commune tout au long des travaux,
- l'Atelier Ar'Topia et le bureau d'études Legavre, et les entreprises attributaires des travaux, dont l'expertise a permis la concrétisation d'aménagements en harmonie avec l'environnement local,
- la direction de l'Eau au sein de GMVa,
- les services municipaux.

Il a également salué la patience, la compréhension et la coopération dont ont su faire preuve les riverains tout au long des différentes phases de travaux. « Grâce à vous, a-t-il conclu à l'adresse de l'ensemble des personnes présentes, Saint-Gildas-de-Rhuys est aujourd'hui encore plus accueillante, plus agréable à vivre et mieux préparée pour l'avenir. Continuons à travailler ensemble pour le bien-être de nos concitoyens ».

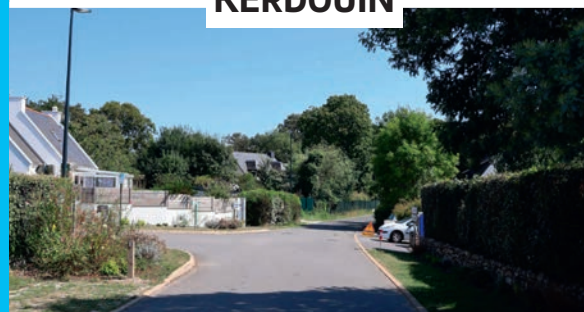
LES EFFACEMENTS DE RÉSEAUX À SAINT-GILDAS

La visite du 2 septembre a été l'occasion d'apprécier l'impact des effacements de réseaux sur les 3 réalisations. Morbihan Energies, qui soutient largement les communes pour ce type d'opérations, a récemment consacré un article à celles qui sont menées à Saint-Gildas-de-Rhuys.

« Un intérêt indéniable en matière d'esthétique. Reliés à la même voie communale, ces quartiers ont gardé leur caractère rural. Maintenant débarrassés de leurs fils, ils préservent mieux encore l'esprit d'une commune partagée entre mer et campagne. D'autant que cet effacement s'est accompagné d'un réaménagement de la voirie et de verdissement d'espaces libres, par où passe la V45, l'itinéraire cyclable Roscoff-Nantes par le littoral. 16 000 vélos ont transité cet été par Saint-Gildas. Un sérieux gain, aussi, en matière de sûreté et d'efficacité énergétique, grâce à un nouveau réseau électrique neuf sur deux kilomètres linéaires, mis à l'abri des coups de vents océaniques. Mais également, grâce à un éclairage public plus discret, plus sobre et moins coûteux aux finances communales. »



KERDOUIN



COÛT DES TRAVAUX

Entrée du Bourg :



Coût global :

2 581 809 € TTC



Subventions :
621 457 €

Botpénal et Kerdouin :



Coût global :

1 239 675 € TTC



Subventions :
663 654 €

> REMPLACEMENT PARTIEL DU CÂBLE RELIANT HOUAT & HOËDIC AU CONTINENT

Les îles de Houat et Hoëdic sont alimentées en électricité par un seul câble sous-marin depuis le continent, au départ de Saint-Gildas-de-Rhuys. Cette liaison de 17 km reliant Houat à la commune, au niveau du Rohu, a été posée en 1963 et n'a jamais connu d'avaries. Les visites par robot sous-marin menées en 2020 ont toutefois permis d'observer une forte augmentation d'anomalies en plusieurs points par rapport aux contrôles précédents, sur les 6 premiers km côté continent.

Suite à ce constat, un diagnostic plus approfondi a été réalisé par des scaphandriers sur la zone dégradée, et par sondages tous les kilomètres. La visite des 6 km a permis d'identifier 33 anomalies à traiter en urgence (armure cassée ou inexistante), les sondages kilométriques sur le restant de la liaison confirmant quant à eux le bon état du câble.

Pour sécuriser et pérenniser l'alimentation des 2 îles, Enedis Bretagne a donc décidé de remplacer les 6 premiers kilomètres du câble HTA sous-marin. Une étude géophysique avait été réalisée préalablement afin de définir le tracé en évitant les zones rocheuses, les espèces protégées et les canalisations existantes. En mer, le nouveau tronçon de câble devait être posé sur le fond sans ensouillage mécanique. A l'atterrage de Saint-Gildas, il serait enfoui sur la plage jusqu'à l'estran.

L'opération s'est déroulée à partir du 24 septembre. Le câble, conditionné en 2 tourets de 3 000 m, a été acheminé par mer depuis le port de Vannes, puis dévidé jusqu'au poste d'atterrage, route du Rohu. Une opération très délicate, spectaculaire, faisant appel à l'expertise d'Enedis et de ses sous-traitants.



© Enedis



> MORBIHAN HABITAT SIGNE UN PROJET ÉCORESPONSABLE AU CLOS ER GOH

Le mardi 22 octobre, les élus locaux, représentants de Morbihan habitat, entreprises et partenaires se sont réunis pour la pose symbolique de la « première botte de paille » de la Résidence Clos Er Goh. Ce projet écoresponsable constitue une expérimentation innovante d'un habitat social durable et responsable pour le Morbihan.



S'inscrivant dans une stratégie bas carbone, le projet mise sur des matériaux naturels et renouvelables tels que le bois et la paille. Cette approche innovante garantit non seulement une empreinte écologique réduite, mais également une efficacité énergétique élevée. Ainsi, les futurs occupants bénéficieront d'un confort thermique optimal se traduisant par une température agréable en toutes saisons. De plus, l'excellente isolation acoustique permettra de réduire considérablement les nuisances sonores extérieures, créant ainsi un cadre de vie agréable et confortable.

La structure en bois-paille limite les besoins en chauffage et en climatisation, ce qui se traduit directement par un gain important sur les factures d'énergie. Les logements de la Résidence Clos Er Goh permettront ainsi aux occupants de réaliser des économies à long terme, tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les quatre maisons mitoyennes, avec jardin et stationnement, devraient être livrées pour le mois de juillet 2025.

> LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

À la sortie de l'hiver, les chenilles processionnaires quittent leurs nids, descendent des arbres et s'enfouissent dans le sol pour se transformer en papillons. C'est à ce moment-là qu'elles sont les plus dangereuses pour l'homme et les animaux. Des pièges, sous forme de poches en plastique remplies de terreau, ont été mis en place au mois de novembre sur le tronc des pins dans les secteurs Goh Velin et Kergoff par les services municipaux. Avec ce type de dispositif, les chenilles sont canalisées vers le sac de collecte. Elles sont ainsi piégées et ne peuvent pas continuer leur cycle de développement.

Les chenilles processionnaires, en plus de causer le dépérissement et éventuellement la mort des arbres atteints, présentent de sérieux dangers pour la santé humaine et animale.



> PORTRAIT Julie Coquemont



Nouvel agent aux services techniques

Julie Coquemont assure depuis le 1^{er} octobre l'entretien des abords des voies communales en équipe avec Jean-Marc Pierre. Mariée, mère de 3 enfants, titulaire d'un CAP production florale et légumière, Julie a fait ses débuts dans le domaine des espaces verts en 2013 à la ville de Rennes. Passionnée par la conduite d'engins, l'obtention du permis poids-lourds lui a ouvert les portes du service « transports » en 2020, toujours aux espaces verts de la capitale bretonne. Après une période à la ville de Mimizan à partir de 2022, passant progressivement de l'entretien manuel à la tondeuse autoportée puis au tracteur-épareuse, les caractéristiques du poste vacant à Saint-Gildas-de-Rhuys l'ont convaincue d'y tenter sa chance. D'un contact naturel et franc, cette passionnée de foot depuis l'âge de 6 ans (elle a évolué en division d'honneur) s'est installée avec beaucoup d'enthousiasme dans ses nouvelles fonctions, où son expérience, sa polyvalence et son sens du travail en équipe sont appréciés.





> PORTRAIT

Laly Moutard

© L. Moutard



Vice-Championne de France de BMX

Laly, jeune gildasienne de 8 ans, est la benjamine d'une fratrie de 4 enfants dont 3 pratiquent le BMX au club de Sarzeau. Son goût pour le vélo a démarré très tôt. Avant ses 3 ans, elle décide d'apprendre à faire du vélo en un après-midi et y parvient. À 5 ans, elle commence le BMX. Dès sa première compétition, elle remporte le titre de championne du Morbihan dans sa catégorie. Depuis, elle enchaîne les podiums et réalise cette année une saison exceptionnelle.

Sacrée championne de Bretagne dans la catégorie U9 féminine le 26 mai à Sarzeau, avec une avance confortable, la jeune pilote s'est qualifiée pour le Trophée de France à Chartres où elle a été sacrée vice-championne de France de sa catégorie pour sa première participation à une compétition de niveau national. Le 30 juin à Hennebont, elle remporte le maillot de championne du Morbihan.

Laly impressionne sa famille et son entraîneur par sa puissance mais surtout par sa détermination. Ses résultats sont prometteurs pour la suite de son parcours.

© Michel Wiyart



Laly est en classe de CM1 à l'école Saint Goustan ; elle peut compter sur les encouragements de ses copains de classe lors des compétitions locales.



> DES POMMES, DES POIRES...

Les services techniques ont récemment créé une plantation « en palmette » de 10 arbres fruitiers, 5 poiriers et 5 pommiers, dans le verger de l'abbaye. Cette réalisation permettra de masquer le mur en béton, mais surtout de renforcer les plantations actuelles, vieillissantes, sans empiéter sur l'espace disponible pour les manifestations. Cet alignement pourra être évolutif, vu la longueur de mur disponible. Des agents du service étant formés à la taille des fruitiers, une première dégustation est attendue dans 2 ans.

Vous avez dit « palmette » ? Les fruitiers en palmette sont des arbres formés et taillés pour croître à plat contre un support vertical, comme un mur ou un treillage. Cette méthode de culture permet de cultiver des arbres fruitiers dans des espaces restreints, tout en favorisant une meilleure exposition au soleil et une production fruitière optimale.

> DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

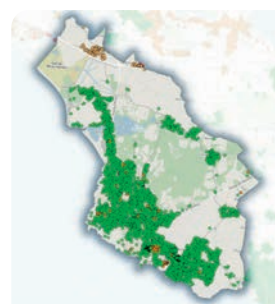
À ce jour, près de 90 % du territoire communal est éligible à la fibre optique. Ce taux sera de 100 % à l'échéance juin 2025 (les secteurs du Net et de Largueven seront raccordés courant 2025 sur le central d'Arzon). Le déploiement de la fibre dans la commune représente un investissement total de l'ordre de 5 millions d'€ pour 4 412 locaux à desservir. Le coût unitaire d'une « prise » (point d'alimentation individuel), soit 1 145 €, est pris en charge à hauteur de 30 % par l'agglomération, 15 % par le département et autant par la région, les 40 % restants étant constitués de diverses aides de l'Etat et de l'Europe.

Vous êtes éligible à la fibre ? Il ne vous reste plus qu'à contacter un fournisseur d'accès pour souscrire un forfait. Un rendez-vous est alors fixé avec un technicien qui se charge de l'installation d'une prise optique dans votre domicile et du tirage d'une fibre entre cette prise et le boîtier de raccordement le plus proche.

À noter qu'il n'y a aucune obligation de raccordement immédiat et que les lignes actuelles ne seront pas coupées au 1^{er} janvier 2025 ! Le fonctionnement de ces lignes cuivrées sera assuré pendant encore 3 ans environ.

À noter également que si une copropriété s'oppose aux travaux nécessaires à sa desserte, pour quelque raison que ce soit, le raccordement ultérieur sera à sa charge exclusive à compter du mois de juin 2025, date de fin de mission du prestataire Axione.

Fin février, un forum commercial réunissant tous les opérateurs sera organisé pour les communes d'Arzon, de Sarzeau et de Saint-Gildas-de-Rhuys (lieu et date à déterminer). Il permettra de rencontrer les opérateurs en un lieu unique, sans nécessité de déplacement dans les agences de Vannes, pour se renseigner et souscrire des abonnements.



Sur les 4412 locaux à fibrer, 3912 sont raccordés ou raccordables (pastille verte) et 500 sont en travaux (pastille orange).

> POINT SUR LES TRAVAUX

KERUZEN

Le projet de réhabilitation du bâtiment communal Keruzen 3 (à l'angle de la rue Saint-Goustan et de la place Keruzen) comporte la création de deux logements dans les étages et d'un rez-de-chaussée actif qui accueillera le Bureau d'information touristique (BIT). Le démarrage des travaux, d'une durée de 13 mois, est prévu pour le début de l'année 2025.

Considérant l'intérêt que représente ce bâtiment, compte tenu de son emplacement central dans le projet Cœur de bourg d'une part et de la nécessité de créer des logements pour les actifs d'autre part, la commune s'est engagée à plafonner les loyers en deçà des prix du marché et à réserver les logements aux actifs. Aussi, selon les valeurs pour la 3^e couronne de GMVa (Arzon, Ile aux Moines Ile d'Arz, Le Tour du Parc, Saint Armel, Saint Gildas de Rhuys, Sarzeau), les 2 futurs logements bénéficieront de loyers inférieurs au marché locatif :

- Logement T3 1^{er} étage – 51,31 m² – Loyer : 500 €/mois
- Logement T2 2^e étage sous combles – 35,72 m² (Loi Carrez) Loyer : 400 €/mois

À noter que les loyers seront soumis à l'indexation sur les indices de référence des loyers (IRL) fixée par l'INSEE.

AMÉNAGEMENT DE GOUÉZAN

Comme déjà réalisés pour les villages de Botpénal et de Kerdouin, les travaux d'aménagement de celui de Gouézan auront lieu ce premier semestre 2025. L'opération débutera en janvier pour se terminer au mois d'avril. Les riverains ont été invités à exprimer leurs observations sur le projet via les plans disponibles sur le site internet de la commune et les panneaux exposés dans le hall de la mairie. Préalablement, il a été procédé à l'enfouissement de l'ensemble des réseaux électriques ainsi que des réseaux de télécommunication. Les branchements obsolètes du réseau d'eau potable ont également été remplacés afin de ne pas nécessiter des interventions ultérieures sur un aménagement récent.

RÉSEAU D'EAUX USÉES ROUTE DE GOAHSSINY

Le réseau d'assainissement de la route de Goahssiny est vétuste et fortement dégradé. Aussi, GMVa, qui possède la compétence des réseaux d'assainissement, a décidé de reprendre une partie du tronçon défectueux. Ces travaux de reprise et de remplacement auront lieu en janvier sur une période d'environ deux semaines. Une déviation sera mise en place afin d'impacter le moins possible l'avancement des travaux. L'accès des riverains à leurs propriétés sera bien sûr maintenu.

RÉSEAU D'EAU POTABLE AVENUE MARCELLIN

Dans le prolongement du remplacement de la conduite d'eau potable route de l'Ancienne gare, réalisé en 2023, les travaux se poursuivront de mi-février à fin avril sur l'avenue Marcellin. Cette conduite étant très ancienne, il est en effet devenu obligatoire de procéder à son remplacement. Les travaux se dérouleront le long de la voie sans impacter la circulation, en dehors d'une traversée de voie pour une durée d'un jour. Comme pour l'ensemble des travaux réalisés sur la commune, tout est mis en œuvre afin de réduire les nuisances pour les usagers. La durée des travaux sera d'environ 10 semaines, sous réserve des aléas climatiques.

ENFOUISSEMENT DE LIGNES

Des enfouissements de lignes électriques et de télécommunications seront entrepris dans les secteurs de Gorlevenan, Clos Guillemette et Keraudren à partir du mois de septembre 2025. S'agissant de Gorlevenan, ces travaux seront liés à un renforcement du réseau avec la pose d'un nouveau poste haute tension et basse tension. Pour le Clos Guillemette et Keraudren, les enfouissements permettront de lutter contre les coupures récurrentes d'alimentation électrique et des réseaux de communication (téléphone et internet).



Keruzen



Gouézan



Goahssiny



Avenue Marcellin



Keraudren

> LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE, AU CŒUR DE TOUTES LES ATTENTIONS

La défense et la préservation du patrimoine bâti est l'un des axes majeurs de l'action municipale. Sur notre territoire, les éléments bâtis ayant échappé aux cataclysmes, aux guerres ou aux décisions de destruction volontaire de nos prédécesseurs, sont nombreux :

- Mégalithes vieux de plus de 6 000 ans, parfois un peu chahutés par des engins mécaniques modernes puissants.
- Eglise abbatiale propriété de la commune et classée monument historique après l'analyse faite par Prosper Mérimée en 1835 (les chapelles Saint Louis et Keruzen ont été rasées).
- Sémaphore du Grand mont et son toit de tuiles rouges (au pays de l'ardoise et du chaume) pour servir d'amer.
- Innombrables fontaines et croix.
- Bunker et tobrouk de la seconde guerre mondiale.
- Château d'eau de Kersauz.
- Moulin à vent de Keroman.
- Presbytère et son jardin, propriété de la commune.
- Maisons de capitaines.
- Villas bourgeoises du XIX^e siècle.
- Habitat rural des hameaux.

Nos actions communales incluent ce patrimoine bâti comme les autres patrimoines environnementaux et culturels. Sur notre territoire, qui au cours des différentes époques se modifia (montée des eaux de l'océan, marais, rivières, forêts, agriculture, subsistent partiellement des éléments du patrimoine bâti qui a échappé pour différentes raisons à la destruction. Certains se trouvent protégés par leur statut, comme l'église abbatiale classée monument historique, d'autres par les documents d'urbanisme, la vigilance des architectes des Bâtiments de France, les services de la DRAC (direction régionale des Affaires culturelles) et de la CRPA (commission régionale Patrimoine et architecture), les associations comme « les Amis de l'abbatiale » qui fait visiter cette église avec des conférenciers érudits, « la Maison forte » qui fit un inventaire exhaustif des calvaires et fontaines de la commune et a établi un plan des toponymies et de quelques habitants attachés à notre commune.



Ancienne ferme à Largueven (1783)



© Zuluam Paysages de Mégalithes

L'équipe municipale s'implique fortement dans les groupes de travail de la région, du département et de la communauté GMVa (Golfe du Morbihan Vannes agglomération), et plus particulièrement sur les actions suivantes :

Sauvegarde des mégalithes

L'association Paysages de mégalithes, dont la commune est membre, œuvre pour l'inscription de nos menhirs et dolmens comme biens universels d'un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité par l'UNESCO. Ils deviendront ainsi inaccessibles et imprescriptibles.

Une étude environnementale d'aménagement a été proposée par le bureau d'étude paysagiste Détours pour deux de nos mégalithes classés : l'allée couverte du Net et le dolmen de Port aux moines. Ces études nous aident en nous permettant d'orienter les documents d'urbanisme et de préconiser des éléments respectueux de l'environnement visuel.

Inventaire participatif

La région Bretagne a encouragé un outil numérique collaboratif au service de la connaissance du patrimoine, grâce aux fonds de l'Union européenne, avec l'application « GLAD » (« patrimoine » en breton). GMVa, dans sa démarche du label Pays d'art et d'histoire (PAH) a invité les communes à s'investir dans l'inventaire de son patrimoine bâti avec le soutien des équipes de l'Hôtel de Limur. Ainsi, autour de quelques élus, s'est constitué un petit groupe de travail de contributeurs bénévoles accrédités par GMVa et la commune pour établir l'inventaire.

L'inventaire participatif permet d'explorer et de découvrir la richesse de notre environnement, de comprendre l'évolution de la société et des modes de vie des habitants. Ainsi, sur notre territoire à l'habitat dispersé, l'activité agricole dominante a disparu et ce type d'habitat fut conservé mais fragmenté et fortement modifié pour des habitations individuelles ou des résidences estivales. On découvre avec de nouveaux yeux les bâtiments et les lieux.

Pour sensibiliser le plus grand nombre, GMVa et PAH organisent des visites coconstruites avec les habitants et l'Office du tourisme, avec des guides locaux qu'il sélectionne.

ACTUALITÉS

VIE ÉCONOMIQUE, CULTURE, TOURISME

> LA PIERRE BLEUE

PROPOSE UNE OFFRE HÔTELIÈRE *** DEPUIS CET ÉTÉ

Myriam Lhumeau, présidente du conseil d'administration, et Mickaël Harms, directeur, nous ont ouvert leurs portes le 28 octobre pour une présentation de leur structure.

L'ardoise, cette « pierre bleue » qu'exploitait les mineurs à l'origine du centre de vacances situé impasse de Kerdelan, est tout naturellement à l'origine du nom que porte l'établissement depuis 1994. Tout a commencé en 1953, avec la création de camps itinérants pour les vacances des jeunes mineurs du village de Bel-Air, en Anjou. Au fil du temps, l'idée de trouver un lieu fixe pour y bâtir des infrastructures plus durables s'est imposé. C'est ainsi qu'un bâtiment a été acquis à Saint-Gildas-de-Rhuys en 1964, une ancienne maison de convalescence qui deviendra peu à peu un véritable village de vacances ouvert à tous.

Depuis cette date, le centre n'a cessé de se développer, en termes d'hébergements et de services offerts à la clientèle. Au plus fort de la saison, il peut compter jusqu'à 150 résidents répartis au sein de diverses formules : en chalets, en pavillons ou dans un collectif : « la résidence ».

La Pierre bleue souhaitait évoluer vers une ouverture à l'année. De son côté, la municipalité était à la recherche d'une offre hôtelière ouvrant à la commune l'accès aux avantages liés au statut de « Station de tourisme ». De la rencontre de ces 2 volontés est né le classement récent de la résidence en hôtel 3 étoiles. Construite en 2000, la résidence a fait l'objet d'une importante rénovation en 2023. Elle compte 20 chambres pouvant être louées à la nuitée, avec le petit-déjeuner en option, ou en pension complète ou demi-pension pour des séjours plus longs durant les vacances. L'hôtel présente l'originalité de pouvoir être privatisé dans son intégralité pour des événements familiaux.

Les nombreux labels dont est titulaire le centre de vacances témoignent de l'état d'esprit qui prévaut à la Pierre bleue : accueil facilité pour les publics handicapés, démarche environnementale, développement durable, ou encore bien-être alimentaire. La reconnaissance par la Ligue de protection des oiseaux et l'obtention d'un label « Accueil vélo » seront également effectifs dans les prochains mois.

Si les projets de développement ne manquent pas (création de nouveaux hébergements, dont une formule insolite, d'un city-stade, d'un espace « zen »), la Pierre bleue affiche son attachement à ses valeurs originelles. « L'objectif des pionniers est préservé, souligne ainsi Myriam Lhumeau, avec une tarification adaptée et la prise en compte du quotient familial durant les vacances scolaires ». Ce que confirme Mickaël Harms, en conclusion : « Les vacances pour tous sont dans l'ADN de la Pierre bleue, la philosophie des débuts demeure intacte ».

La Pierre Bleue recrute

Métiers de l'hôtellerie, de la restauration, de l'animation...

CONTACT : 02.97.45.23.28
direction@lapierrebleue.com



LA PIERRE BLEUE



Bienvenue!

WWW.CAFRANCE-VACANCES.COM

> ACQUISITION DU MUSÉE DE LARGUEVEN



Le musée des Arts, métiers et commerces du village de Largueven a définitivement cessé ses activités depuis octobre 2021.

Dès 2022, le propriétaire ayant manifesté son intention de céder le bâtiment, la commune avait aussitôt perçu l'opportunité qui se présentait ainsi pour la création d'un équipement au service du territoire.

Pour ce faire, une étude d'opportunité a été commandée à un cabinet expert, Epidote, rendue fin 2022. Menée en concertation avec les divers acteurs institutionnels du territoire, cette étude a confirmé le potentiel du bâtiment. Elle a élaboré le scénario d'aménagement d'un équipement de territoire multifonctionnel, à vocation touristique, économique et culturelle.

Le 28 mars 2024, le conseil municipal a validé l'acquisition à l'amiable du bâtiment, au prix de 850 000 €.

Les divers partenaires institutionnels intéressés par l'opération se sont réunis en mairie le 26 novembre dernier en présence du cabinet Epidote afin de poursuivre leur réflexion autour de ce projet ambitieux, dont l'intérêt dépasse largement les limites de la commune.

> ALGUES ROUGES : UNE NUISANCE REDOUTÉE MAIS UNE RESSOURCE ATTENDUE !

La commune n'a pas connu d'échouages d'algues cet été. Si la collectivité, comme les estivants, ont pu s'en féliciter, la situation a eu de quoi inquiéter la société Olmix, privée ainsi de matière première. Toutefois, début octobre, des quantités massives d'algues rouges se sont échouées sur nos côtes, permettant d'alimenter à nouveau la chaîne de valorisation. Ces algues, dont l'enlèvement est financé par Olmix pour son compte, sont utilisées en nutrition et en santé animale et végétale comme alternative naturelle aux antibiotiques, aux pesticides, aux fongicides et aux additifs chimiques. A noter que ces prélèvements sont rigoureusement encadrés par une autorisation préfectorale.



La matière collectée est convoyée par semi-remorque jusqu'à une plateforme de lavage située à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), avant d'être acheminée vers une usine de traitement à Bréhan dans le Morbihan. La réalisation d'une plateforme de nettoyage des algues sur la Presqu'île est d'ailleurs à l'étude afin de réduire l'impact du transport dans la chaîne de valorisation.

Ces collectes d'algues sont à distinguer des opérations de nettoyage estival financées par les collectivités et dont le débouché est l'agriculture locale, dans le cadre d'un plan d'épandage.



> LA COMMUNE CANDIDATE POUR LE LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

La commune de Saint-Gildas-de-Rhuys a présenté un dossier en vue de l'obtention du label TEN (Territoire Engagé pour la Nature), décerné par l'Agence Bretonne pour la biodiversité (ABB). Cette distinction mettrait en lumière les efforts des collectivités en faveur de la biodiversité.

Avec cette reconnaissance, valable pour une durée de trois ans, de 2024 à 2027, la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys intègrerait le « club des TEN », dont font déjà partie localement les communes de Séné, Vannes, ou encore Saint-Armel.

Sur les trois prochaines années, la commune s'est engagée à :

- créer un îlot de nidification sur la lagune de Kerpont et installer un observatoire de l'avifaune,
- suivre les communautés de papillons sur les espaces verts via le protocole national PROPAGE,
- réaliser l'inventaire des arbres remarquables et intégrer la liste finale au PLU,
- mettre en place une gestion intégrée des eaux pluviales
- restaurer un cours d'eau artificialisé sur la commune

Qu'est-ce que le label TEN en Bretagne ?

Territoires Engagés pour la Nature est un programme qui vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Il s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité. Son ambition ? Valoriser les projets des territoires en faveur de la biodiversité et reconnaître la démarche de progression sur les trois années à venir.

En Bretagne, cette initiative est impulsée par l'Office français de la biodiversité et l'État, la Région Bretagne, l'Agence Bretonne de la Biodiversité, et soutenue par un collectif de partenaires régionaux : Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil Départemental des Côtes d'Armor, Conseil Départemental du Finistère et Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine.

La décision concernant le label interviendra en cette fin d'année 2024.

ENVIRONNEMENT

> GMVa & CITEO AUPRÈS DE LA COMMUNE DANS LA LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

Emballages plastiques, cartons, bouteilles de verre, papiers : l'abandon de ces déchets engendre une pollution, tant environnementale que visuelle, affectant les riverains ainsi que la commune, qui doit alors mobiliser des agents de nettoyage pour préserver la propreté des lieux. À Saint-Gildas-de-Rhuys, des secteurs comme Largueven, la route de Goahssiny ou encore l'aire de pique-nique du Roh Vras, ont été identifiés comme des sites de dépôts sauvages.

Pour lutter contre ces pratiques, la commune pourra compter sur l'appui de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération, coordinateur de la démarche de lutte contre les déchets abandonnés à l'échelle de l'agglomération. Une convention de groupement, réunissant l'ensemble des communes adhérentes à cette démarche, a en effet été signée entre GMVa et CITEO, éco-organisme agréé de la filière des emballages ménagers.

La signature de cette convention permettra aux communes adhérentes, comme Saint-Gildas-de-Rhuys, de bénéficier d'un accompagnement spécifique visant à optimiser les opérations de nettoyage, et d'un soutien financier aux coûts de ces opérations.



> LUTTE CONTRE LES MÉGOTS MAL JETÉS AVEC ALCOME

La commune de Saint-Gildas-de-Rhuys a signé un contrat avec l'éco-organisme Alcome le 9 juillet 2024, marquant ainsi une étape significative dans la réduction de la présence de mégots de cigarette dans l'espace public. Alcome est l'éco-organisme agréé depuis août 2021 par les pouvoirs publics sur la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des produits du tabac, en application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). Le budget d'Alcome est assuré par les écocontributions versées par les metteurs en marché de produits du tabac en France. Ce budget permet de couvrir les coûts de nettoyage des mégots par les communes, de mettre en place des dispositifs de rue spécifiques (cendriers et éteignoirs sur les corbeilles de rue) et d'accompagner les collectivités dans leur lutte contre les mégots abandonnés dans les espaces publics (fourniture de cendriers de poche, kits de communication, conseils et recommandations, suivi par les experts d'Alcome).

Au 31 juillet 2024, 32 % de la population française était couverte par le contrat Alcome grâce aux 1 000 collectivités qui, comme Saint-Gildas-de-Rhuys, se sont engagées dans la démarche. L'objectif d'Alcome est de réduire de 40 % la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public d'ici à 2027. En s'engageant avec Alcome, la commune participe à la concrétisation de cet objectif.

La commune a mis en place, dans le cadre de ce partenariat, un état des lieux des « hotspots » mégots (lieux à forte concentration de mégots au sol) et des dispositifs de collecte existants. Elle a déjà opté pour la mise en place d'une dizaine de cendriers à plusieurs endroits, notamment aux abords des toilettes publiques. Des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement en fonction des spécificités de la collectivité seront également mises en œuvre.

Un mégot pollue plus que vous ne le pensez

Emporté par le vent ou la pluie, un mégot jeté par terre finit souvent dans les égouts puis dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Sa petite taille ne lui permet pas d'être filtré et nuit au fonctionnement des stations d'épuration.

Un mégot risque ainsi fortement de rejoindre les fleuves et les rivières pour terminer sa course dans les mers et les océans. On estime d'ailleurs que 80 % des déchets marins sont issus de la terre ferme.

Au-delà de la pollution visuelle, un mégot jeté dans la rue, dans le caniveau ou dans la nature a un impact sur l'environnement :

- Un mégot contient des matières plastiques qui polluent l'eau.
- Un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader.
- Un mégot mal jeté risque d'être ingéré par la faune.



> RECLASSEMENT DU CAMPING CARAVANING

En lien avec la procédure d'aménagement foncier en cours (procédure AFAFE), la commune a réalisé un recensement des campeurs caravaniers présents sur son territoire. Pour rappel, l'un des objectifs de l'aménagement foncier est de permettre une relocalisation du camping-caravaning sur parcelles privatives, dont la pratique actuelle sur des espaces naturels et agricoles n'est pas permise par le Plan local d'urbanisme. En effet, seules les zones définies par le PLU comme des « zones naturelles de loisir » peuvent accueillir cette pratique pour une durée limitée à trois mois dans l'année.

Le recensement des parcelles campées et de leurs propriétaires, réalisé par un questionnaire auquel les intéressés étaient invités à répondre, puis par un travail de terrain complémentaire, doit ainsi permettre de quantifier les surfaces nécessaires au repli envisagé.



ÉDUCATION

> ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE

Cette année, 85 élèves dont 18 nouveaux ont fait leur rentrée à l'école Saint Goustan. La semaine de la rentrée, après avoir découvert leur classe pour cette nouvelle année, tous les enfants se sont rendus à la plage du Goh Velin pour une matinée sportive. Par équipe mélangeant tous les niveaux de classe, les élèves devaient reproduire des mouvements sportifs sur le rythme de la musique. Une belle façon d'intégrer les nouveaux et de leur faire découvrir l'ensemble de leurs camarades.



Intervention du conteur Lionel Lamour

© Ecole St-Goustan

L'année 2024-2025 est placée sous le signe des contes. Et pour cause : l'ensemble des classes a un grand projet cette année, avec l'écriture de plusieurs contes qui seront publiés dans un livre à paraître courant mai. Pour mener à bien ce beau projet, l'école a la chance de pouvoir travailler avec un auteur-conteur, Lionel Lamour, qui mènera des ateliers d'écriture tout au long de l'année. Les élèves ont déjà pu le rencontrer à l'occasion d'une présentation des principes littéraires du conte.



Visite de la boulangerie

© Ecole St-Goustan

En parallèle, les élèves étudient avec leurs enseignants de nombreux contes et réalisent différents projets transversaux en lien avec ces derniers. Par exemple, au mois d'octobre, la classe de PS GS a étudié « La petite poule rousse » et a eu la chance de pouvoir se rendre à la boulangerie « Les gourmandises de Lélouandre » pour apprendre à faire du pain.

L'ensemble des classes de l'école, en partenariat avec Karine Victoire, professeure de danse, travaille aussi à la réalisation du spectacle de Noël qui reprendra l'histoire de Casse-noisette.

De beaux projets, et d'autres encore à venir, pour développer encore et toujours le goût de lire, le goût d'écrire et le goût de partager, fondamentaux indispensables pour la construction de chacun d'entre eux.



Matinée intégration au Goh Velin

© Ecole St-Goustan

BON À SAVOIR

VIE DE LA COMMUNE

> PAGE SPÉCIALE « POLICE MUNICIPALE » SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Afin d'apporter une réponse aux questions des usagers, le site internet de la mairie comporte depuis cet été une page dédiée à la police municipale. Particuliers, commerçants, associations ou entreprises y trouveront de nombreuses informations pratiques ainsi que des outils permettant des démarches en ligne : déclarer un objet perdu ou volé, demander une autorisation d'affichage, une autorisation de débit de boisson temporaire, une autorisation d'occupation du domaine public, ou encore s'inscrire au dispositif « Tranquillité vacances ».

À noter également que l'ensemble des documents faisant l'objet d'un affichage légal en mairie (arrêtés municipaux, préfectoraux, avis administratifs divers, publications de mariages etc.), accessibles à partir du totem extérieur ou des pupitres situés au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage de la mairie, sont désormais consultables à distance, à partir du site internet de la mairie.

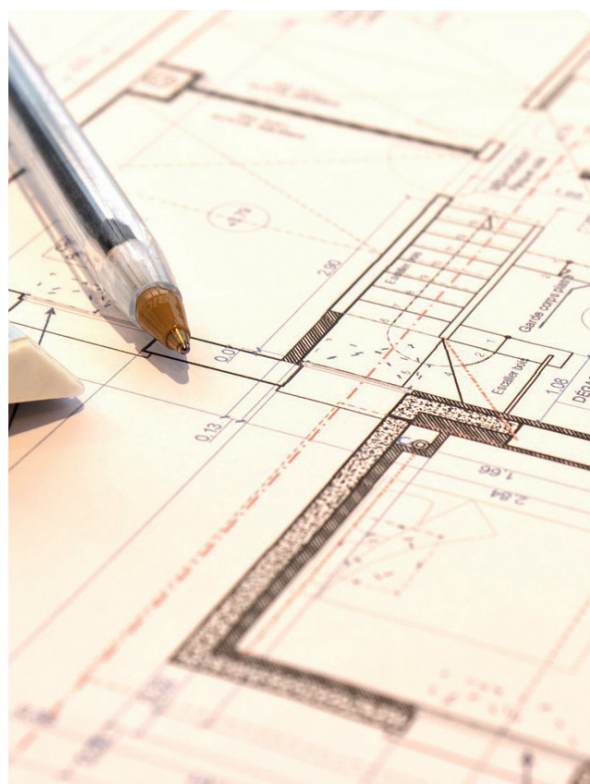
<https://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/affichage-legal-divers/>



> À VÉLO OU À TROTINETTE : VOIR ET ÊTRE VU

Alors qu'en décembre, la luminosité est à son plus bas, la police municipale rappelle aux cyclistes et aux usagers d'engins individuels de déplacement motorisés (trottinettes électriques, gyropodes...), l'importance de se rendre visible sur les routes, particulièrement aux instants clés que sont les sorties de classes et les trajets travail-domicile. Les usagers de la route perçoivent moins bien ces usagers vulnérables sur les voies. Il faut être conscient du phénomène et redoubler d'attention.

Pour rappel, le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire pour les conducteurs de trottinette électrique en cas de luminosité faible en tout lieu et pour les cyclistes hors agglomération.



© Pixabay

> DEMANDES D'URBANISME : LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Depuis 3 ans, vos demandes de permis de construire et vos déclarations préalables peuvent être effectuées en ligne sur le site internet de l'agglomération :

<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/autorisations-durbanisme>.

C'est pratique (vous pouvez le faire à tout moment, où que vous soyez), rapide (plus besoin de se déplacer) et facile (il suffit de vous connecter au site et de vous laisser guider).

Le service urbanisme de la mairie reste toutefois à votre disposition pour vous conseiller dans vos démarches et, dans tous les cas, que ce soit par voie dématérialisée ou par dépôt sur place, pour instruire vos dossiers. N'hésitez pas à le contacter pour toute question concernant vos projets, par téléphone ou en mairie du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.

Bon à savoir

- > Tous travaux concernant les clôtures, abris de jardin, extensions, modifications d'aspect extérieur, notamment, sont soumis à autorisations d'urbanisme. Contactez le service urbanisme qui vous apportera toutes les informations nécessaires.
- > Entre le 1^{er} janvier et le 30 octobre, la mairie a enregistré 258 demandes de certificats d'urbanisme, 176 déclarations préalables et 73 permis de construire.

> LE BAROMÈTRE VÉLO EST DE RETOUR EN 2025

La quatrième édition du Baromètre vélo, organisée par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), sera lancée le 28 février prochain. Pendant trois mois, les usagers auront ainsi l'opportunité de partager leurs impressions sur le climat cyclable des communes où ils vivent ou qu'ils parcourent sur leurs trajets quotidiens, qu'il s'agisse de déplacements professionnels, de loisirs ou de courses. En moins de dix minutes, chacun pourra noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente.

En 2021, la troisième édition du Baromètre vélo avait permis de récolter plus de 277 000 réponses. Il s'agit de la plus grande enquête cyclable au monde.

Rendez-vous sur <https://barometre.parlons-velo.fr> à partir du 28 février. Plus d'informations sur le site www.fub.fr.



**CELA NE DOIT PAS T'EMPÊCHER DE
PRENDRE UN SAC QUAND ON SORT !**



L'abandon de déjections
animales sur l'espace public
est une **INFRACTION**

> PORT AUX MOINES : INFORMATION AUX USAGERS

En application de la demande émise par la commission du port lors de sa réunion du 19 mars dernier, la liste d'attente pour obtenir un mouillage sera désormais renouvelée en janvier de chaque année. Pour figurer sur cette liste, le bateau devra avoir été acquis et la carte de navigation correspondante devra impérativement être fournie au service.



> MON BEAU SAPIN...



L'imposant sapin de Noël érigé pour la 3e année consécutive sur la place Mgr Ropert suscite l'émerveillement, mais aussi toujours un peu d'étonnement, tant sa silhouette conique est parfaite. Savez-vous que sous cet arbre monumental se cachent en réalité 51 petits sapins d'1,50 m fixés sur une structure métallique ?

Ce concept original est signé de la société Abies décor, en Bourgogne, avec laquelle la commune a conclu un contrat de location. L'installation nécessite l'intervention de 4 agents et le recours à 2 nacelles, pour 3 jours de montage. D'une hauteur totale de 9 m, la structure est garnie de 200 m de guirlandes lumineuses et de plus de 300 éléments de décor. Il n'en faut pas moins pour donner à un tel géant tout l'éclat qu'il mérite !

VIE DE LA COMMUNE

> DÉCHÈTERIE : APPELER AU BON NUMÉRO

La déchèterie de Saint-Gildas-de-Rhuys, située route du Roh Vraz, est gérée par GMVa (Golfe du Morbihan – Vannes agglomération) et non par la commune, comme pourrait le laisser penser la page affichée par Google lors d'une recherche sur Internet. Pour tout contact, les coordonnées à suivre sont donc les suivantes :

Service prévention et gestion des déchets
02 97 68 33 81 – dechets@gmuagglo.bzh



> ADAPTER SON LOGEMENT : L'OPÉRATION RÉNOVÉE À VOS CÔTÉS

Rénover son logement peut permettre d'économiser de l'énergie, de gagner en confort, de l'adapter aux changements de vie ou à un état de santé... mais cela peut faire peur. Pourtant, dans cette démarche qui nécessite certes du temps et un investissement économique, vous n'êtes pas seuls ! Pour vous aider à faire les bons choix, suivre vos démarches et financer votre projet, l'agglomération vous accompagne. L'espace conseil France Rénov' de l'agglomération, relai local du réseau national est une précieuse ressource ouverte à tous pour dénicher informations et conseils techniques avant de s'attaquer à une rénovation (type de travaux, choix des matériaux, équipements...). Côté financier, chacun trouvera toutes les informations sur les aides locales et nationales mobilisables en fonction de sa situation. Selon les ressources du foyer demandeur, l'Opération rénovée peut proposer un accompagnement gratuit personnalisé avec diagnostic et aide au dépôt des demandes de subventions.

Des permanences sont organisées chaque mois dans les Infos Services. <https://www.operation-renouee.bzh/>



AFFAIRES SOCIALES,

> L'ADMR DÉMÉNAGE

Depuis le 1^{er} novembre, l'association ADMR de Rhuys (Aide à domicile en milieu rural) a déplacé son activité au n° 14 chemin Jean-Bernard Le Bot, au sein du Pôle santé, dans un local que lui loue la commune. Ce transfert est lié à la réhabilitation du bâtiment communal Keruzen 3, programmée en début d'année (lire en page 8), où l'association tenait précédemment ses permanences et réunions de travail.

> À 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement est une obligation légale pour tous les jeunes ressortissants français, dès leur 16^e anniversaire et dans les 3 mois qui le suivent.

Après recensement, vous obtenez une attestation indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, baccalauréat...) ou à un concours administratif. Le recensement vous permet également d'être convoqués à la journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrits automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

Le recensement est à effectuer en mairie en vous munissant de la carte nationale d'identité ou du passeport valide, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile. En cas d'absence d'une personne mineure, l'un des parents peut effectuer la démarche.

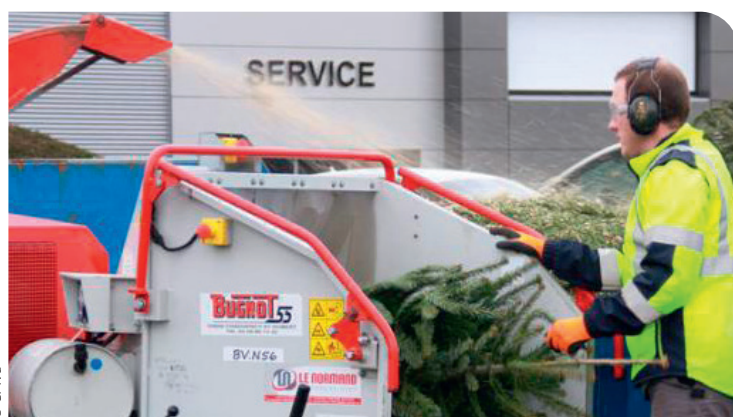


ENVIRONNEMENT

> BROYAGE DE VÉGÉTAUX À DOMICILE

Branches, tailles de haies ou d'arbustes, l'automne est propice à générer des « déchets verts » et des allers-retours en déchèterie. Et si ces déchets n'en étaient pas ? Véritable mine d'or, vos végétaux peuvent être recyclés directement dans votre jardin et nourrir votre potager, vos massifs, pieds d'arbres et de haies grâce au paillage. L'agglomération propose une prestation de broyage à domicile pour les branchages allant jusqu'à 15 cm de diamètre avec une prise en charge de 50 % du coût par la collectivité. Pour optimiser le coût, pensez à vous regrouper avec vos voisins !

Informations et inscriptions sur <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/broyage>



© CMVA

> HALTE AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES

Même si certains fabricants affirment le contraire sur leurs emballages, les lingettes de nettoyage ou pour la toilette des bébés ont un réel impact sur vos canalisations et sur tout le système d'assainissement collectif. Constitués de fibres synthétiques ultra-résistantes, ces petits carrés imbibés mettent longtemps à se dégrader naturellement. Une fois dans les égouts, les lingettes se gorgent de graisses et d'eau et se transforment peu à peu en masses visqueuses qui viennent obstruer les pompes de relevage des eaux usées et encombrer les grilles situées à l'entrée des stations d'épuration.

Ces dysfonctionnements nécessitent des interventions de nettoyage et de débouchage dans les réseaux, de la maintenance supplémentaire et à terme impactent le coût d'entretien pour l'agglomération. Alors, adoptons le réflexe : les lingettes, c'est à la poubelle, pas dans les toilettes !



© CMVA

> SOS FAUNE SAUVAGE BRETAGNE : UN « SAMU » POUR LES ANIMAUX SAUVAGES

Depuis le mois de mai, les Bretons ne sont plus démunis face à un animal sauvage blessé. Grâce à un simple appel au 02.57.63.13.13 ou une visite sur sosfaunesauvage.bzh disponible 7 jours sur 7, une équipe spécialisée offre des conseils et peut, si nécessaire, organiser le transfert de l'animal vers un centre de soins. Cette plateforme inédite en France réunit centres de soins, vétérinaires, collectivités, services de l'État et associations environnementales autour de la LPO Bretagne et des Terres de Nataé, accompagnées par l'Agence Bretonne de la Biodiversité et soutenues par la Région Bretagne via le FEDER.

<https://biodiversite.bzh/nouvelle/sos-faune-sauvage-bretagne/>

VIE ÉCONOMIQUE,

> EMPLACEMENT POUR FOOD-TRUCK AU GOH VELIN

La commune consacre actuellement trois emplacements aux activités de restauration de plein air sur le littoral : au Rohu, au Kerver et au Goh Velin. Ce dernier site fera l'objet d'une nouvelle mise en concurrence en début d'année 2025, pour une nouvelle période de 3 ans et une occupation du 15 juin au 15 septembre. Activité de type snack, à emporter ou à consommer sur place.

Les caractéristiques essentielles de l'occupation projetée ainsi que les modalités de candidature feront l'objet d'une large publicité.



© Pixabay

VIE ÉCONOMIQUE, TOURISME, COMMUNICATION

> STAGIAIRE SERVICE COMMUNICATION

Chaque année, avant la pleine saison, la mairie accueille un.e stagiaire auprès du service communication. Les missions proposées portent sur la réalisation de supports « print » (flyers, programmes, livrets, signalétique...) et web, l'affichage numérique extérieur, la newsletter hebdomadaire, le site internet, les réseaux sociaux ou encore la prise de photos. D'autres missions de communication peuvent être confiées en fonction des besoins de la collectivité ou des demandes et des objectifs du (de la) stagiaire.



© Freepik

Profil recherché : bac + 2 ou 3 dans le domaine de la communication, bonnes compétences rédactionnelles, appétence pour les réseaux sociaux, le web et la photo, sensibilité aux arts et à la culture appréciée, bon relationnel, dynamisme et autonomie dans le travail, rigueur, respect des délais.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) peuvent être adressées dès à présent à communication@saint-gildas-de-rhuys.fr

> FORUM DE L'EMPLOI TOURISTIQUE EN MORBIHAN

La 2^e édition de ce forum se tiendra au mois de février, l'occasion de découvrir plus de 400 offres d'emploi dans le secteur touristique.

Pourquoi participer ? Le Morbihan, avec son patrimoine naturel, culturel et historique exceptionnel, est une destination prisée qui attire chaque année des milliers de visiteurs. Cette dynamique touristique est un moteur économique majeur pour le département, générant des milliers d'emplois et des opportunités dans des secteurs variés : loisirs, hôtellerie, camping, restauration.

Le forum de l'emploi touristique offre l'opportunité de rejoindre ce secteur stratégique pour le Morbihan. En participant, vous pourrez rencontrer des acteurs clés de l'économie touristique locale, découvrir plus de 400 postes disponibles répondant aux besoins d'un secteur en croissance (accueil et réception, restauration, animation et loisirs, maintenance et services techniques, personnel polyvalent) et élargir vos perspectives de carrière dans un domaine dynamique et porteur.



> NOUVEAU MAGAZINE DE L'OFFICE DU TOURISME



Après le « Golfe et vous », l'Office de tourisme du Golfe du Morbihan vous invite à découvrir son tout nouveau « Journal des festivités », pensé pour coller au plus près de l'actualité. Désormais 100 % dématérialisé, il se réinvente en version mensuelle. Chaque mois, profitez d'une édition fraîche, enrichie des pépites ajoutées en dernière minute – de quoi vous garantir un programme aussi renouvelé que les marées du golfe !

Comment le consulter ?

Version papier : une édition imprimée à la demande vous attend dans les bureaux de l'office.

Parce que rester au plus près de vos envies, c'est bien, mais préserver la planète, c'est encore mieux !

Version PDF : la version du mois en cours est directement accessible avec ce lien :

www.golfe.bzh/journal

En ligne : dématérialisée pour des infos encore plus à jour que le rythme des marées :

www.golfe.bzh/agenda

La commune et la biodiversité

ENVIRONNEMENT

> RESTAURATION & MISE EN VALEUR DU SITE DE KERPONT

Une étude hydraulique et environnementale pour mieux connaître le site de Kerpont.

Afin de disposer de préconisations pour la gestion de la zone humide de Kerpont, la commune avait confié à un bureau spécialisé, en 2020, une étude hydraulique et environnementale sur l'étang, la lagune et l'étier. Les aménagements prévus étant soumis à la procédure d'autorisation prévue par le code de l'environnement, un dossier « loi sur l'eau » a été déposé en début d'année 2024 auprès des services de l'Etat et approuvé par arrêté préfectoral le 17 octobre dernier. L'objectif est de réaménager cet ensemble de milieux aquatiques afin d'améliorer notamment la circulation hydraulique, la zone de nidage des oiseaux et de sensibiliser le public à la préservation de cet espace exceptionnel.

LES ACTIONS RÉALISÉES CETTE ANNÉE

■ Protection des dunes

Pourquoi ? Les milieux dunaires qui entourent le site de Kerpont constituent un ensemble de milieux d'intérêt écologique fort, particulièrement favorable à la biodiversité. Les dunes grises du site présentent aujourd'hui un bon état de conservation qu'il convient de maintenir via diverses actions.

Comment ? Parmi les actions visant à préserver les dunes, la mise en place de clôtures permet d'empêcher le public d'entrer sur ces espaces fragiles, et ainsi d'éviter l'impact lié au piétinement.

Quand ? Des ganivelles ont été posées en juin 2024, et le seront également courant 2025.

■ Création d'un îlot de nidification à Kerpont

Pourquoi ? La lagune de Kerpont abrite plusieurs espèces rares et fragiles comme l'avocette élégante, ou encore le gravelot à collier interrompu, qui ont déjà tenté de s'y reproduire. Les tentatives semblent toutes avoir échoué à cet endroit du fait de la variation des niveaux d'eau à marées hautes et de l'accès des prédateurs par voie terrestre. L'objectif était donc d'aménager un espace hors d'eau et difficilement accessible aux prédateurs terrestres afin d'offrir aux oiseaux des conditions propices à leur reproduction.

Comment ? La terre utilisée pour former l'îlot provenant de curage des chenaux en périphérie, aucun apport extérieur de matériaux n'a été effectué. L'entreprise COLAS, sélectionnée pour réaliser cet aménagement, a mis en œuvre des mesures de prévention afin de limiter l'impact de ces travaux sur la faune et la flore locales.

Quand ? Les travaux ont été réalisés en octobre et novembre 2024.



■ Aménagement d'un observatoire de l'avifaune (travaux non engagés à l'heure où nous imprimons)

Pourquoi ? La lagune constitue une zone d'observation intéressante des oiseaux d'eau. On y observe en effet une variété intéressante d'anatidés, ardéidés et limicoles qui y stationnent en période de repos et s'y alimentent. L'objectif est de sensibiliser la population à la présence de ces espèces rares et fragiles sur le territoire.

Comment ? Les panneaux d'observation seront installés à proximité de la lagune par les services techniques municipaux. Construits en brande de bruyère, ces dispositifs bénéficieront d'une bonne intégration à la végétation environnante pour permettre un accès au site d'observation en toute discrétion. Les panneaux seront pourvus de fenêtres d'observation disposées à différentes hauteurs pour permettre une utilisation par les adultes et les enfants. Des panneaux illustratifs représentant les espèces susceptibles d'être aperçues seront mis en place ultérieurement.

Quand ? Ces aménagements seront réalisés après la création de l'îlot, au cours de l'hiver 2024.

■ Mise en place d'une grille dans l'étier de Kerpont

Pourquoi ? Lors des grandes marées de fin d'été, la lagune est envahie d'algues et de déchets qui se déposent et se décomposent dans la lagune. Cela provoque notamment des nuisances olfactives importantes pour l'ensemble des riverains. Une grille a donc été conçue afin de limiter l'arrivée des algues dans la lagune, avec un impact négligeable sur la ligne d'eau ainsi que sur la continuité écologique.

Comment ? Dans un premier temps, les éléments mobiles restants de l'ouvrage (parties en bois et en fer) ont été enlevés. Une grille a été implantée sur les piliers fixes en béton avec une pente de 45° afin de favoriser la remontée des algues et de permettre le passage des jeunes anguilles, qui se fait plutôt sur le haut de la colonne d'eau. Les barreaux sont espacés d'une dizaine de centimètres afin de laisser passer les anguilles adultes (en dévalaison notamment). La grille est refermée sur les côtés (au niveau des enrochements existants). Une passerelle d'accès avec garde-corps est prévue pour le nettoyage éventuel par les services communaux.

Quand ? Travaux réalisés en novembre 2024.

■ Restauration écologique du ruisseau de Kerpont

Du 16 au 27 septembre, des travaux de restauration écologique ont eu lieu dans la ripisylve du ruisseau situé au sud de l'étang de Kerpont.

Qu'est-ce que la ripisylve ? La ripisylve (ripa, « rive », silva, « forêt ») n'est autre que la végétation en bordure d'un cours d'eau. Celle-ci joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la rivière en assurant de nombreuses fonctions. Elle permet notamment de protéger les berges de l'érosion, d'épurer le milieu grâce à sa capacité filtrante, et sert aussi de refuge pour la biodiversité.

Pourquoi et comment restaurer la ripisylve ?

La chute des arbres et des branches dans le cours d'eau peut créer des obstacles à la bonne circulation de l'eau et de la faune aquatique. Sur la commune, la ripisylve à proximité de l'étang de Kerpont se ferme progressivement à cause des nombreux arbres tombés qui comblent partiellement son lit. Les travaux de restauration visaient donc à maintenir la continuité hydraulique du cours d'eau et à préserver la biodiversité associée.

Ce sont les entreprises Hippo power et Traits mobiles qui ont œuvré à la réouverture de ce ruisseau, et ce, avec l'appui de leurs deux chevaux de trait bretons.

Des travaux qui feront le bonheur des civelles...

À Saint-Gildas-de-Rhuys, les expertises de terrain ont montré la présence de l'anguille d'Europe au stade juvénile dit « civelle ». Cette espèce rare et menacée se reproduit au nord de l'Océan Atlantique et grossit en eau douce. Grande voyageuse, elle traverse 2 fois l'océan au cours de sa vie pour réaliser l'ensemble de son cycle de vie. Sur la commune, on peut les observer remonter l'étier de Kerpont jusque dans la buse qui passe sous le lotissement de l'étang. Elles pourraient poursuivre leur route le long du ruisseau au sud de l'étang si celui-ci n'était pas encombré. Les travaux de restauration permettent ainsi d'améliorer l'écoulement de l'eau et d'offrir aux civelles un milieu favorable à leur développement.





■ Lutte contre le baccharis

La commune est confrontée à la présence du *Baccharis Halimifolia*, espèce exotique envahissante. Observable sur le littoral, cet arbuste de 4 mètres de hauteur peut produire à lui seul jusqu'à 1 million de graines, capables de se disperser sur plusieurs kilomètres.

Afin de préserver la biodiversité locale et limiter l'expansion de cette espèce, des chantiers d'arrachage ont été organisés par la mairie avec l'appui du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

Au mois de février, ils ont été réalisés à l'aide de quatre chevaux de trait bretons, dans la continuité des actions de lutte menées chaque année à l'initiative de la commune. Capables d'arracher d'une traction vigoureuse, méthodiquement et sans dégâts, les chevaux ont l'avantage de ne pas abîmer le sol de ces espaces naturels sensibles, contrairement aux engins mécaniques. Des opérations manuelles ont également été menées par des bénévoles à l'automne, à raison d'un mercredi par mois.



> INVENTAIRE DES ARBRES REMARQUABLES

La commune de Saint-Gildas-de-Rhuys s'est donnée pour objectif d'approfondir sa connaissance des arbres remarquables présents sur son territoire. Par leur taille imposante, leur ancienneté, leur rareté ou encore leur emplacement privilégié, ceux-ci embellissent le paysage et valorisent le cadre de vie des habitants.

Pour les caractériser, un groupe de travail dédié aux arbres remarquables s'est constitué depuis plusieurs années, rassemblant des élus de la commune et des bénévoles, membres de la commission environnement extra-municipale. Les explorations menées sur le terrain dans le cadre de cette démarche ont permis de repérer plus d'une centaine d'arbres emblématiques sur la commune. Avec l'appui du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, une sélection selon différents critères a permis d'établir une liste finale réduite à une vingtaine d'arbres, notamment des espèces suivantes : cèdre bleu de l'Atlas, pin maritime, chêne pédonculé ou copalme.

La révision du PLU prévue pour 2025 intégrera les arbres remarquables identifiés afin d'en assurer la préservation. La plupart des arbres étant situés sur domaine privé, leur inscription impliquera un travail de concertation avec les propriétaires concernés afin de définir les futures modalités de gestion de ce patrimoine arboré.





ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

> ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

L'Atlas de la biodiversité communale est le fruit d'un travail conjoint entre le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys, diverses structures naturalistes partenaires dont la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), le Conservatoire botanique national de Brest (CBNB) ou encore Bretagne vivante, ainsi que les nombreux bénévoles naturalistes et habitants. Ce document, qui vise à connaître et préserver la biodiversité locale, est composé d'un diagnostic et d'un plan d'actions.

UN DIAGNOSTIC

Le diagnostic offre un état des lieux détaillé de la faune et de la flore qui habitent le territoire de la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys. Cela permet d'acquérir une connaissance approfondie, essentielle pour apprécier les richesses et points de vigilance en matière de biodiversité.

Quelques chiffres clés du diagnostic :

- 557 espèces végétales ont été recensées, dont deux espèces extrêmement rares et fragiles que sont la carotte de Gadeceau et l'aster d'Armorique.
- 533 espèces animales ont été identifiées, dont 29 espèces à fort enjeu de protection, comme le gravelot à collier interrompu, la loutre d'Europe, ou encore le lézard des murailles.

UN PLAN D'ACTION

C'est à partir du diagnostic que se dessine un plan d'actions sur plusieurs années. Celui-ci sera orchestré par la commune pour préserver et promouvoir la biodiversité locale.

Parmi les onze actions programmées, on retrouve par exemple :

- la poursuite des inventaires naturalistes et de la cartographie des habitats,
- la réalisation d'un plan de gestion des espaces verts communaux,
- la réalisation d'un diagnostic des bâtiments publics pour favoriser l'accueil des chauves-souris,
- la veille et le contrôle des espèces exotiques envahissantes,
- la poursuite des actions de sensibilisation.

> LABEL APICITE : 3 ABEILLES POUR SAINT-GILDAS-DE-RHUY

Le label APICité vise à valoriser et à encourager les initiatives des communes en faveur des abeilles domestiques, des pollinisateurs sauvages et plus largement de la biodiversité en milieu urbain.

La commune de Saint-Gildas-de-Rhuys, qui vient d'obtenir le renouvellement de son label APICité pour trois ans, avec 3 abeilles, s'inscrit depuis plusieurs années dans cette dynamique, en interdisant par exemple l'usage de produits phytosanitaires, en encourageant l'installation de deux apiculteurs locaux sur parcelles communales ou encore en mettant en place des programmes de sensibilisation autour de cette problématique dans les écoles.



© Sébastien André

BILAN DE LA SAISON DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Engagée dans la lutte contre le frelon asiatique depuis 10 ans, la commune a renouvelé en ce début de printemps les opérations de piégeage des fondatrices et de destruction des nids de frelons.

Bilan de la lutte en quelques chiffres :

- Le 15 avril dernier, la distribution gratuite de 120 pièges à frelons organisée par la mairie a connu un franc succès.
- L'opération de piégeage au printemps s'est révélée efficace : sur un échantillon de 20 personnes ayant utilisé ce piège, le nombre de frelons asiatiques capturés en moyenne par piège a été estimé à 52.
- La campagne de destruction de nids, financée à 50% par la commune chez les particuliers, a également porté ses fruits : 19 nids ont été détruits entre avril et septembre.

VIE DE LA COMMUNE

> COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



© Laurent Moutard

VIE ASSOCIATIVE

> LA GILDASIENNE

Le succès était à nouveau au rendez-vous pour l'édition 2024 de la Gildasienne qui a réuni une quinzaine d'associations locales et de nouveaux partenaires sur 3 journées dans le cadre d'Octobre rose : le samedi 12, avec du théâtre, le samedi 19, avec des randonnées et de nombreuses animations dans le verger de l'abbaye et le dimanche 20, avec un tournoi de golf qui a tout de même permis, malgré le mauvais temps, de collecter la somme de 1 270 €. Ajoutée aux 5 166 € recueillis par les inscriptions aux activités, les ventes de pâtisseries, de crêpes, de soupes, de confitures, de carteries, de créations textiles, la représentation théâtrale, les dons divers, les 2 000 € de la tombola, et le don direct de 500 € du Crédit Mutuel de Bretagne de Sarzeau, c'est une somme totale de près de 9 000 € qui a été collectée par la Gildasienne et remise le 30 novembre à la Ligue contre le cancer du département.



© La Gildasienne



À l'occasion d'Octobre rose et de la Gildasienne, la maison de l'enfance s'est mobilisée et a vu la vie en rose le temps d'une journée : dress code, activités et repas... le rose était partout !

CULTURE, TOURISME

> RETOUR SUR UNE SAISON ANIMÉE

Cet été, notre commune a vibré au rythme des festivités : le Festival du journal intime, des expositions, des concerts et des marchés bio. Elles ont su rassembler les habitants et les estivants dans une ambiance conviviale et chaleureuse malgré le temps maussade.



Ton bourg battant



Fête celtique

Le Festival du journal intime, parrainé par la commune, a retrouvé son public d'habités pour sa septième édition. Les prestations des artistes, venus lire des moments de vie de personnages historiques et plus récents, nous ont remplis d'émotions.

Les soirées d'été ont été illuminées par la Fête de la musique, le Son et lumière sur l'abbatiale, la Fête nationale du 14 juillet, la Fête celtique. Les habitants et les visiteurs ont pu profiter de ces spectacles dans le bourg de St Gildas.

La musique a résonné dans toute la commune avec les concerts tous les vendredis dans le Verger de l'abbaye, ceux proposés sur les marchés bio du mercredi et « Ton bourg battant » une semaine avec des groupes qui ont enflammé le chapiteau.



Les concerts du marché bio et artisanal



Festival du journal intime



Les vendredis au Verger de l'abbaye.



Ton bourg battant



La commission culture avait par ailleurs sélectionné un grand nombre de peintres et sculpteurs pour présenter leurs œuvres dans l'Espace Keruzen. L'art a su éveiller les sens et susciter des échanges enrichissants.

Les balades contées de Gabriel Tamalet ont quant à elle ravi le public qui a déambulé sur le sentier des douaniers.



Deux ateliers de théâtre à destination d'enfants de 7 à 13 ans ont été organisés par les Z'ArTmateurs entre le 22 juillet et le 2 août, animés par deux comédiens formés au Cours Florent : Marion Voyer et Antoine Voyer.

© Les Zarimateurs



Les artistes gildésiens © Alain Dumand

AFFAIRES SOCIALES

> LA RÉSIDENCE ARMOR & LA MAISON DE L'ENFANCE EN FÊTE AU MOIS DE SEPTEMBRE

Le 13 septembre dernier, devant environ 100 personnes réunies à la salle Kercaradec, la résidence Armor et la Maison de l'enfance ont fêté ensemble leurs anniversaires respectifs, à savoir 20 ans pour la première et 10 ans pour la seconde.

La soirée, ouverte par le maire Alain Layec et agrémentée d'un spectacle pour petits et grands, a permis aux directrices, Stéphanie Boursier pour la résidence Armor et Gwen Launay pour la Maison de l'enfance, de présenter les établissements dont elles ont la responsabilité.

UN PEU D'HISTOIRE

La résidence Armor a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2004. Il s'agit d'un établissement public communal agréé pour héberger des retraités autonomes et valides. Chaque locataire, 21 à ce jour, meuble son logement comme il l'entend et y vit à son rythme. Les 20 logements ont été construits sous maîtrise d'ouvrage de l'Office public départemental HLM, sur un terrain mis à disposition par la commune. Celle-ci avait également pris en charge l'aménagement de la voirie et des espaces verts, la cuisine collective et l'équipement du bâtiment commun. En 2011, des travaux ont été réalisés, avec l'agrandissement de la salle commune et l'aménagement de terrasses.

L'établissement entretient des relations étroites avec l'école Saint-Goustan et la Maison de l'enfance.

À l'origine de la Maison de l'enfance, un jardin d'enfants municipal pour l'accueil des enfants de 2 à 4 ans avait initialement été installé en 2008 dans les locaux de l'école St-Goustan. L'objectif était de pérenniser la configuration à 3 niveaux de l'école, dont 1 classe était menacée de fermeture, et de permettre la garde de jeunes enfants. En 2010, la commune avait obtenu un accord pour l'extension de 16 à 20 enfants du jardin d'enfants, dans une construction modulaire située à l'école, sous réserve de la construction d'un multi-accueil dans les 3 ans.

C'est ainsi que la Maison de l'enfance Arc en Ciel a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2014, regroupant une micro-crèche, un jardin d'enfants et un restaurant scolaire. Il y a 2 ans, la micro-crèche et le jardin d'enfants ont fusionné en un multi-accueil de 28 places, pour l'accueil des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. La scolarisation obligatoire des enfants de 3 ans, la pénurie d'assistantes maternelles et l'installation de jeunes couples et familles sur la commune rendaient en effet nécessaire l'augmentation de l'offre d'accueil pour les enfants âgés de 2 mois ½ à 2 ans.



■ Lundi 6 janvier – 18h

Vœux du Maire / Salle Kercaradec

■ Vendredi 7 février – 20h30

Rendez-vous culture : « **Votez Pourrel** », par les Baladins d'Armor
Théâtre / Salle Kercaradec

■ Vendredi 7 mars – 20h30

Rendez-vous culture : « **Le bénéfice du doute** », par le Théâtre du pays de Rhuys
Théâtre / Salle Kercaradec

■ Vendredi 4 avril – 20h30

Rendez-vous culture : « **Le cas Martin Piche** », par Arts en scène
Théâtre / Salle Kercaradec

■ Vendredi 2 mai – 20h30

Rendez-vous culture : « **Au S.A.N.A. (Service Aux Nuls Assistés)** », par Art 2000
Théâtre / Salle Kercaradec

■ Du 26 mai au 1^{er} juin : La semaine du Golfe

■ Samedi 21 juin

Fête de la Musique / Place Mgr Ropert

■ Du 27 au 29 juin

Festival du Journal Intime
Verger de l'abbaye

■ Du 30 juin au 6 juillet

Festival Morbihan tango
Salle Kercaradec

Détail des animations sur le site de la mairie : www.saint-gildas-de-rhuys.fr



ÉTAT CIVIL

Seuls sont indiqués dans cette rubrique les événements dont la publication a été autorisée. Liste arrêtée à la date du 30 novembre.

MARIAGES

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à :

- **RENY Magali & PUGET Christophe**
Mariés le 4 juillet 2024 – 40 route de Goahssiny
- **DEBROIZE Anne & DUBREUIL Florian**
Mariés le 6 juillet 2024 – 9 chemin de l'Etang
- **BARIANT Marguerite & VIEL-GOUARIN Thibaut**
Mariés le 19 juillet 2024 – 15 rue Pierre Messmer
- **NAPOLI Faustine & AVRIL Benjamin**
Mariés le 12 août 2024 – 23 rue des Marins
- **KOMAROFF Hélène & HAETTEL Vincent**
Mariés le 24 août 2024 – 3 chemin du Clos Guillemette
- **YOU Anne-Axelle & JULIEN-LAFERRIERE Irénée**
Mariés le 28 août 2024 – 13 route de Sarzeau
Résidence de Rhuys
- **BEZ Angélique & MIGNARD Marc**
Mariés le 30 août 2024 – 13 route du Pont
- **LUEL Emeline & CHERUBINI Thomas**
Mariés le 7 septembre 2024 – 30 A route de Pen Palud
- **YHUEL Sylvie & DELGADO Daniel**
Mariés le 27 septembre 2024 – 17 rue Douar Santez
- **LOTZ Katia & COLOMBIER Patrice**
Mariés le 23 novembre 2024 – PRL Ar Bladennig – Route des Goahieu

DÉCÈS

La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles de :

- **Alain POINTEAU**, 81 ans,
décédé le 12 juin 2024 – 12 route de Coat Er Scouffe
- **Philippe JOIGNEAUX**, 63 ans,
décédé le 30 juin 2024 – 12 chemin de Prat Ar Mener

- **Annie BOUSQUET**, née MONTFORT, 80 ans,
décédée le 8 juillet 2024 – 12 chemin du Bignon
- **Sibylle WITTENDAL**, 61 ans,
décédée le 16 juillet 2024 – domicilié à Le Havre (76)
- **Philippe ORVOINE**, 60 ans,
décédé le 24 juillet 2024 – domicilié Locmaria-Grand-Champ (56)
- **Michel-Henri TASNON**, 79 ans,
décédé le 1^{er} août 2024 – 1 chemin de la Fontaine Saint-Félix
- **Yvonne LE MOUËL** née DELOVE, 85 ans,
décédée le 1^{er} septembre 2024 – 77 route de Roh Vras
- **Chantal DORDAN**, née CREVIER, 77 ans,
décédée le 12 septembre 2024 – Allée des Marsaults – 3 Clos de l'Hermine
- **Jacques BELLENFANT**, 91 ans,
décédé le 16 septembre 2024 – 11 route de Sarzeau
- **Yvette FAYE**, née DEPOUILLY, 88 ans,
décédée le 25 septembre 2024 – 92 route de la Baie d'Abraham
- **Guy GOIRAN**, 73 ans,
décédé le 5 octobre 2024, 29 chemin de Keroman
- **Christine VAUTE** née BONNEFOI, 75 ans,
décédée le 22 octobre 2024, 13 route du Grand Mont
- **Xavier PASCAL**, 79 ans,
décédé le 25 octobre 2024 – 5 rue Pierre Messmer
- **Jean ANTOINE**, 88 ans,
décédé le 3 novembre 2024 – 10 chemin du Ligno
- **Charles WINNÉ**, 75 ans,
décédé le 7 novembre 2024 – 4 impasse du Tor
- **René GEFFROY**, 89 ans,
décédé le 8 novembre 2024 – 8 rue des Chênes d'Amérique
- **Jean-Marc CUGNY**, 77 ans,
décédé le 26 novembre 2024 – 1 chemin de Gorlevenan



NUMÉROS UTILES

www.saint-gildas-de-rhuys.fr

> URGENCES

Samu 15
Gendarmerie (Sarzeau) 17
Pompiers 18
Secours en mer 196

(gratuit depuis un poste fixe ou un portable 7j/7, 24h/24)

> MAIRIE

Rue Saint-Goustan / Tél. 02 97 45 23 15
contact@saint-gildas-de-rhuys.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

> **Service urbanisme** : ouvert du lundi au
vendredi de 9h à 12h

> **CCAS** : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h

> POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 97 45 17 10
police@saint-gildas-de-rhuys.fr

> DÉCHÈTERIE

Route du Roh Vras / Tél. 02 97 68 33 81

> **Horaires d'été (d'avril à octobre)** :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi,
9h30 - 11h50 et 14h30 - 17h50

Samedi : 9h30 - 17h50

Dimanche : fermé

> **Horaires d'hiver (de novembre à mars)** :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi

9h30 - 11h50 et 14h30 - 16h50

Mercredi et dimanche : fermé

> AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rue Saint Goustan

Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à
12h15. Levée du courrier à 15h du lundi au
vendredi et à 11h30 le samedi.

> BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUES

Rue Saint Goustan / Tél. 02 97 53 69 69

tourisme@golfedumorbihan.bzh

Horaires disponibles sur :

www.golfedumorbihan.bzh

> BUREAU DU PORT

Port aux Moines - Rue Pierre Michelot

Tél. 02 97 45 24 20

Ouvert du 15 avril au 31 octobre

> COMPAGNIE DES TRANSPORTS GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

Tél. 02 97 01 22 10

Kicéo ligne 24 - www.kiceo.f

> CROUESTY TAXIS

Tél. 02 97 53 94 06

> ÉCOLE SAINT-GOUSTAN

Chemin du Puits David

Tél. 02 97 45 26 06

ecolesaintgoustan@gmail.com

> ESPACE EMPLOI DE RHUYS

Zone d'activités de Kerollaire Nord

56370 SARZEAU

> Espace Emplois - Tél. 02 97 41 33 06

> Néo Emplois - groupe Néo 56

Tél. 02 97 48 01 68

contact@neoemplois56.org

> Proxim'Services - ASP Rhuys Muzillac

Tél. 02 97 48 27 62

proximrhuyismuzillac@orange.fr

> GARE SNCF - VANNES

Tél. 36 35

> GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

Parc d'Innovation Bretagne Sud II

30 rue Alfred Kastler - CS 70206

560006 VANNES Cedex

Tél. 02 97 68 14 24

courrier@gmvagglo.bzh

> MAISON DE L'ENFANCE

Chemin du Puits David

Tél. 02 97 45 36 35

maisonenfance@saint-gildas-de-rhuys.fr

> MÉDIATHÈQUE

Place Mgr Ropert - Tél. 02 97 48 29 41

mediatheque.saint-gildas@gmvagglo.bzh

> **Horaires d'été (juillet et août)** :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi & samedi

9h30 - 12h30

Dimanche : 9h30 - 12h

> **Hors saison** :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et

samedi 10h - 12h30

Dimanche : 10h - 12h

> RÉSIDENCE ARMOR POUR PERSONNES ÂGÉES

Rue Laënnec / Tél. 02 97 45 16 07

> SERVICES HOSPITALIERS

Centre hospitalier Bretagne Atlantique

20 bd du Général Maurice Guillaudot

56000 VANNES / Tél. 02 97 01 41 41

Hôpital privé Océane

Zone du Ténénio

11 rue du Docteur Joseph Audic

56000 VANNES / Tél. 0 826 39 99 26

> MÉDECIN

Docteur Pierre-Yves Tréguer

19 chemin J.B. Le Bot - Tél. 02 97 45 26 70

(sur rendez-vous sauf urgences)

> MÉDECIN DE GARDE

Tél. 02 97 68 42 42

(plateforme téléphonique)

> PHARMACIE

Pierre Cornier et Anaïs Cazoulet

Rue Saint-Goustan / Tél. 02 97 45 29 41

> PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37

PÔLE SANTÉ

14, 16 et 18 chemin JB. Le Bot

> CABINET INFIRMIER

Tél. 06 71 59 69 60

Karine Berthe, Catherine Le Moal,

Nadège Guérin, Benoît Glaud,

Charlène Hamon

Soins à domicile et au cabinet

sur rendez-vous. Permanences

les mardi et vendredi de 8h à 11h

> MASSEURS

KINÉSITHÉRAPEUTES

Tél. 02 97 45 14 19

Christophe Perron,

Fabienne Cotbreil,

Françoise Arhan

> MÉDECIN

Tél. 02 97 26 45 33

Docteur Benoît Dercourt

(sur rendez-vous)

> OSTÉOPATHE

Clémence Clotteau

Tél. 06 26 15 54 23

> ADMR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

14 chemin JB. Le Bot

Tél. 02 97 63 96 68

stgildas@admr56.com

Permanences :

Mardi et vendredi

de 9h à 12h

Contacter l'ADMR à Vannes

au 02 97 47 59 64

les autres jours